

Regards sur la société canadienne

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

par Étienne Lemyre

Date de diffusion : le 14 février 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

par Étienne Lemyre

Aperçu de l'étude

Cette étude porte sur la fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes – l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick – en fonction de la proximité de ces écoles et des écoles de langue anglaise par rapport au domicile des enfants. L'étude repose sur les données du Recensement de la population de 2021, lequel comprend de l'information sur la fréquentation des écoles de langue officielle minoritaire, ainsi que sur la Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement 2022, laquelle comprend des renseignements sur l'emplacement des écoles primaires et sur la langue de l'administration scolaire dont elles relèvent. L'école primaire étant un lieu d'apprentissage et de socialisation charnière dans la vie des jeunes enfants, la fréquentation d'écoles de langue française est importante pour la transmission intergénérationnelle de la langue et sa préservation.

- En 2021, dans les provinces maritimes, près de la moitié (49 %) des enfants admissibles à l'instruction en français, et en âge de fréquenter l'école primaire, résidaient à moins de 10 km de distance d'une école primaire francophone (de langue française) et d'une école primaire anglophone (de langue anglaise).
- Environ la moitié des enfants admissibles (51 %) résidaient plus près d'une école primaire francophone que d'une école anglophone. Cette proportion variait d'une province et d'une région à l'autre, s'établissant, par exemple, à 19 % en Nouvelle-Écosse, à 63 % dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick et à 84 % dans le Nord du Nouveau-Brunswick.
- Dans les municipalités où au moins la moitié de la population avait le français comme première langue officielle parlée, la vaste majorité des enfants admissibles à l'instruction en français résidaient plus près d'une école primaire francophone que d'une école anglophone (89 %). À l'inverse, dans les municipalités où moins d'une personne sur 5 était de langue française, une proportion plus faible d'enfants résidaient plus près d'une école francophone (7 %).
- Près des trois quarts (72 %) des enfants admissibles à l'instruction en français fréquentaient ou avaient fréquenté une école de langue française. Cette proportion était plus élevée parmi les enfants dont au moins un parent avait lui-même fréquenté une école de langue française dans son enfance (77 %) ou dont au moins un parent parlait français le plus souvent à la maison (92 %). La langue parlée à la maison par les parents était le facteur le plus fortement associé à la fréquentation des écoles primaires francophones par les enfants admissibles à l'instruction en français.
- La fréquentation des écoles de langue française était influencée par la langue d'enseignement de l'école primaire située la plus proche du domicile familial, et ce peu importe la distance. Lorsque l'école la plus proche était francophone, 89 % des enfants avaient fréquenté une école de langue française. Cette proportion était nettement plus faible lorsque l'école la plus proche était anglophone (56 %).

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Introduction

L'école primaire est un lieu d'apprentissage et de socialisation charnière dans la vie des jeunes enfants. C'est entre autres le cas dans les écoles où l'enseignement se fait dans une langue officielle minoritaire (l'anglais au Québec, le français au Canada hors Québec). En plus de favoriser la maîtrise orale et écrite de la langue minoritaire, ces écoles peuvent constituer l'un des seuls lieux dans l'espace public où cette langue a présence. Les écoles offrant un programme régulier dans une langue minoritaire jouent donc un rôle de premier plan pour la pérennité de l'utilisation de la langue dans la communauté.

L'admissibilité des enfants à une école dont l'enseignement se fait dans une langue minoritaire repose sur l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Au Canada hors Québec, les enfants dont l'un des parents est de langue maternelle française ou dont soit un parent, un frère, ou une sœur (ou l'enfant lui-même) ont fréquenté une école de langue française¹ au Canada, sont admissibles aux écoles de langue française. En se basant sur ces critères², les données du Recensement de la population de 2021 montrent, qu'au Canada hors Québec, 593 000 des 5,1 million d'enfants âgés de moins de 18 ans étaient admissibles à l'instruction en français³.

Le Recensement de la population de 2021 a aussi permis d'examiner dans quelle mesure les enfants d'âge scolaire (5 à 17 ans), admissibles à l'instruction en français, fréquentaient ou avaient fréquenté par le passé une école offrant un programme régulier dans une langue minoritaire. Les résultats ont révélé que moins des deux

tiers (64 %) des enfants admissibles à l'instruction en français avaient fréquenté une école de langue française au Canada hors Québec, une proportion variant de 50 % en Alberta à 81 % au Nouveau-Brunswick.

L'un des facteurs associés à la fréquentation d'une école dont l'enseignement se fait dans une langue minoritaire est la distance entre la résidence familiale et l'école la plus proche; au Canada hors Québec, 76 % des enfants d'âge scolaire qui résidaient à moins de 1 km d'une école de langue française avaient fréquenté une telle école, comparativement à 41 % des enfants qui résidaient à plus de 20 km d'une telle école. Toutefois, ces résultats ne tiennent pas compte de l'ordre d'enseignement (primaire ou secondaire), ni même de la proximité des autres écoles n'offrant pas de programme régulier de langue française⁴, ces écoles pouvant représenter un attrait et entrer en compétition avec les écoles de la minorité linguistique. Par ailleurs, il reste à déterminer si l'association entre la distance des écoles de langue française et leur fréquentation résulte simplement de la concentration de familles enclines à scolariser leur enfant dans une langue officielle minoritaire, à proximité de ces écoles.

La fréquentation des écoles dont l'enseignement se fait dans une langue minoritaire est d'un grand intérêt pour les décideurs du milieu scolaire qui doivent déterminer l'offre de programmes. Plusieurs facteurs peuvent guider le choix d'une école, comme la qualité perçue⁵, la réputation de l'école, les programmes offerts, ou les caractéristiques linguistiques des parents et des enfants⁶.

L'emplacement de l'école par rapport au domicile familial joue également un rôle central, la distance à parcourir affectant le temps et le mode de transport utilisé⁷, lesquels peuvent varier entre les milieux urbains, périurbains et ruraux⁸. Ainsi, la proximité d'une école est l'un des critères sur lequel peut s'appuyer le choix d'une école plutôt qu'une autre⁹. En contexte linguistique minoritaire, la proximité des écoles est même le motif le plus fréquemment invoqué pour expliquer la fréquentation d'une école de langue anglaise par les enfants admissibles à l'instruction en français¹⁰.

À l'aide des données du Recensement de la population de 2021 et de la Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement de 2022, cette étude examine le rôle que joue la proximité des différentes écoles par rapport à la fréquentation des écoles de langue française. L'étude examine plus précisément le cas des écoles primaires¹¹ publiques des provinces maritimes. Ces provinces incluent le Nouveau-Brunswick, où plus du tiers des enfants étaient admissibles à l'instruction dans une langue officielle minoritaire en 2021 (36 %), soit la proportion la plus élevée parmi les provinces et territoires du Canada, ainsi que l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, où 1 enfant sur 10 (10 %) était admissible à l'instruction en français, une proportion similaire à celle du Canada hors Québec dans son ensemble (11 %).

Pour obtenir plus de renseignements sur l'échantillon des enfants admissibles à l'instruction en français pris en compte dans cette étude, de même que sur le calcul de la distance entre le domicile

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Écoles primaires et choix scolaires

Les parents d'enfants admissibles à l'instruction en français qui scolarisent leur enfant dans une école primaire publique peuvent choisir l'école de leur enfant en fonction de la langue d'enseignement. Trois principaux choix linguistiques s'offrent à eux : le programme régulier de langue française, le programme régulier de langue anglaise ou le programme d'immersion en français.

Les écoles primaires de langue française (francophones) offrent le programme régulier de langue française, où l'ensemble de l'enseignement est en français, excepté dans les cours d'anglais.

Les écoles primaires de langue anglaise (anglophones) offrent un programme régulier de langue anglaise où l'ensemble de l'enseignement est en anglais. Certaines écoles primaires anglophones offrent également un programme d'immersion en français, où une partie des matières sont enseignées en français, et l'autre partie en anglais. Ces programmes ont été conçus à l'origine pour les enfants pour qui le français est une langue seconde.

Dans cette étude, on ne fait pas de distinction entre les écoles primaires anglophones offrant un programme d'immersion en français et celles qui n'en offrent pas.

familial et les écoles primaires à proximité, veuillez consulter la section « [Sources de données, méthodes et définitions](#) ».

Près de la moitié des enfants admissibles à l'enseignement en français résidaient à moins de 10 km d'une école primaire francophone et d'une école primaire anglophone

Certaines familles habitent des localités où se trouve un seul type d'école à proximité, alors que d'autres résident à proximité de plusieurs écoles, offrant différents types de programmes. Cette diversité se reflète dans la

répartition des enfants admissibles à l'instruction en français¹² en fonction de la distance entre le domicile familial et les écoles primaires francophones et anglophones les plus proches.

En 2021, plusieurs enfants résidaient à proximité d'écoles primaires francophones et d'écoles primaires anglophones. Dans les provinces maritimes, le domicile familial de près de la moitié (49 %) des enfants admissibles à l'instruction en français se trouvait à moins de 10 km de distance d'une école primaire francophone et d'une école primaire anglophone (tableau 1). En particulier, 9 % des enfants résidaient à moins

de 2 km de distance d'une école primaire francophone et d'une école primaire anglophone.

Toutefois, une proportion appréciable d'enfants admissibles à l'instruction en français résidaient relativement loin de l'école primaire francophone la plus proche. En effet, le domicile familial du quart (25 %) des enfants était situé à 10 km ou plus de l'école primaire francophone la plus proche. Par ailleurs, certains des enfants admissibles à l'instruction en français résidaient simplement loin des écoles primaires, sans égard à la langue d'enseignement : 10 % d'entre eux résidaient à

Tableau 1
Répartition des enfants admissibles à l'instruction en français, selon la distance entre le domicile familial et les écoles primaires francophones et anglophones les plus proches, provinces maritimes, 2021

Distance entre le domicile et l'école primaire francophone la plus proche	Distance entre le domicile et l'école primaire anglophone la plus proche				
	Total	Moins de 2 km	De 2 à 4 km	De 5 à 9 km	10 km ou plus
	pourcentage				
Total	100	27	21	15	36
Moins de 2 km	24	9	6	2	8
De 2 à 4 km	27	9	6	4	8
De 5 à 9 km	24	5	5	4	11
10 km ou plus	25	5	5	6	10

Note : Porte sur les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et dont l'admissibilité à l'instruction en français repose sur la langue maternelle ou la scolarité des parents.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021. Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement, 2022.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

10 km ou plus des écoles primaires francophones et anglophones les plus proches.

L'école primaire la plus proche du domicile d'environ la moitié des enfants admissibles à l'instruction en français est francophone

En plus de la distance à laquelle se trouvent les écoles, la langue d'enseignement de l'école primaire située la plus proche du domicile peut jouer un rôle dans les choix scolaires des parents.

La répartition des enfants admissibles à l'instruction en français, selon la langue d'enseignement de l'école primaire la plus proche du domicile familial, variait grandement d'une province à l'autre et d'une région à l'autre. De façon générale, environ la moitié (51 %) des enfants admissibles à l'instruction en français résidaient plus près d'une

école primaire francophone que d'une école anglophone dans les provinces maritimes (graphique 1). Cette proportion était plus faible en Nouvelle-Écosse (19 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (20 %) qu'elle ne l'était au Nouveau-Brunswick (62 %).

Au Nouveau-Brunswick, la proportion des enfants admissibles à l'instruction en français, et pour qui l'école primaire la plus proche du domicile familial était francophone, atteignait 84 % et 63 % dans le Nord¹³ et le Sud-Est de la province¹⁴, respectivement, comparativement à 16 % dans le reste de la province.

Dans les centres urbains¹⁵, l'école primaire la plus proche du domicile de 37 % des enfants admissibles à l'instruction en français était francophone. Cette proportion était plus élevée en milieu rural, à l'extérieur des centres urbains (70 %). Toutefois, dans le centre

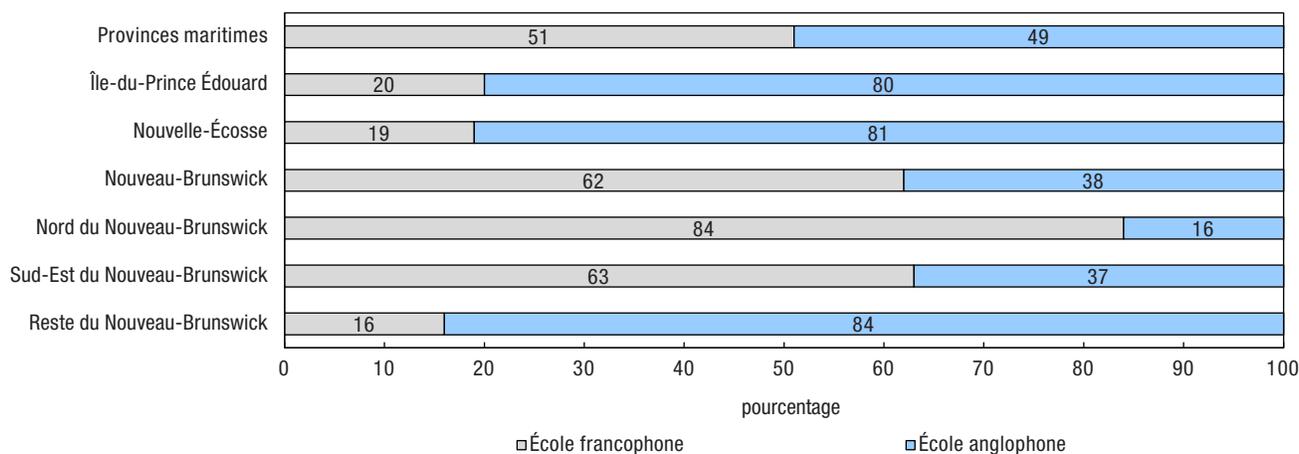
urbain d'Edmundston, la vaste majorité des enfants admissibles à l'instruction en français résidaient plus près d'une école primaire francophone que d'une école anglophone (92 %). Il en allait de même pour une proportion élevée d'enfants à Bathurst (82 %), et de la moitié de ceux résidant à Moncton (50 %).

À l'inverse, la proportion des enfants qui résidaient plus près d'une école primaire francophone que d'une école anglophone était nettement moins élevée à Campbellton (16 %), Miramichi (11 %), Halifax (9 %), Charlottetown (8 %), Fredericton (8 %) et Saint John (5 %).

La proportion des enfants pour qui l'école la plus proche était francophone variait également en fonction du poids démographique de la population de langue française. Dans les municipalités¹⁶ où au moins la moitié de la population était francophone¹⁷, la vaste majorité des

Graphique 1

Répartition des enfants admissibles à l'instruction en français, en fonction de la langue de l'école primaire la plus proche du domicile familial, selon la province ou la région, provinces maritimes, 2021



Note : Porte sur les enfants en âge de fréquenter l'école primaire dont l'admissibilité à l'instruction en français repose sur la langue maternelle ou la scolarité des parents.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021. Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement, 2022.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

enfants admissibles à l'instruction en français résidaient plus près d'une école primaire francophone que d'une école anglophone (89 %). À l'inverse, dans les municipalités où moins d'une personne sur 5 était de langue française, une proportion plus faible d'enfants résidaient plus près d'une école francophone (7 %).

Ces résultats reflètent les différences en ce qui a trait à l'offre scolaire de chacune des régions et chacun des centres urbains des provinces maritimes, le nombre¹⁸ d'écoles primaires francophones et anglophones variant grandement d'une localité à l'autre. Par exemple, le nombre d'écoles primaires francophones était plus élevé dans les centres urbains¹⁹ d'Edmundston (6 écoles) et de Bathurst (6 écoles) que le nombre d'écoles primaires anglophones (1 et 3 écoles, respectivement). À l'inverse, le nombre d'écoles primaires francophones était plus faible que le nombre d'écoles primaires anglophones dans les centres urbains de Moncton (11 contre 25 écoles), Halifax (7 contre 101 écoles), Fredericton (3 contre 21 écoles), Saint John (2 contre 40 écoles) et Charlottetown (2 contre 14 écoles).

Une plus grande proportion d'enfants réside plus près d'une école primaire francophone que d'une école primaire anglophone lorsqu'au moins un parent parle français à la maison

Dans les provinces maritimes, un plus grand nombre d'enfants admissibles à l'instruction en français résidaient à proximité d'une école

primaire francophone lorsque les parents parlaient français ou avaient eux-mêmes fréquenté une école francophone. Ainsi, l'école primaire francophone était l'école la plus proche du domicile familial pour près de 7 enfants sur 10 (69 %) ayant au moins un parent parlant français le plus souvent à la maison. Cette même proportion s'élevait à 53 % chez ceux dont au moins un parent avait lui-même fréquenté une école francophone dans son enfance.

Il en allait autrement des enfants dont les parents étaient moins portés vers le français. En effet, une proportion plus faible de ceux-ci résidaient à proximité d'une école primaire francophone lorsqu'aucun de leurs parents ne parlaient français à la maison (18 %), ou lorsqu'aucun de leurs parents n'avaient fréquenté une école francophone dans leur enfance (33 %).

Ces différences peuvent s'expliquer par la présence plus importante d'écoles primaires francophones dans les communautés où se concentrent les familles de langue française, ou encore par les choix résidentiels des familles portées vers le français, lesquelles pourraient être plus enclines à s'installer à proximité des écoles primaires francophones. On retrouve davantage de renseignements sur les déménagements des familles des enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans les années ayant précédé le recensement dans la section « [Sources de données, méthodes et définitions.](#) »

La fréquentation d'une école de langue française varie selon le lieu de résidence et les caractéristiques linguistiques des parents

En 2021, la majorité des enfants en âge de fréquenter l'école primaire, et admissibles à l'instruction en français²⁰, fréquentaient ou avaient fréquenté une école de langue française. En effet, près des trois quarts (72 %) avaient fréquenté une école de langue française au Canada, tandis que le dixième (10 %) avaient plutôt participé à un programme d'immersion en français. Le reste des enfants (18 %) n'avaient quant à eux pas été scolarisés en français (tableau 2).

La proportion des enfants admissibles à l'instruction en français, et ayant fréquenté une école francophone, variait selon la province et la région; elle était plus élevée au Nord (88 %) et dans le Sud-Est (84 %) du Nouveau-Brunswick, mais était plus faible dans le reste de la province (56 %), de même qu'à l'Île-du-Prince-Édouard (54 %) et en Nouvelle-Écosse (52 %). Cette même proportion était également plus faible dans les centres urbains (68 %) qu'à l'extérieur de ceux-ci (78 %).

Par ailleurs, dans les municipalités où au moins la moitié de la population était de langue française, 90 % des enfants avaient fréquenté une école francophone, alors que moins de la moitié (48 %) avaient fréquenté une telle école dans les municipalités où moins d'un cinquième de la population était de langue française.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Tableau 2

Pourcentage des enfants admissibles à l'instruction en français ayant fréquenté une école de langue française, selon une sélection de caractéristiques, provinces maritimes, 2021

Caractéristiques	Programme régulier dans une école de langue française	Programme d'immersion dans une école de langue anglaise seulement	Aucune scolarité en français
	pourcentage		
Total	72	10	18
Province et région			
Île-du-Prince-Édouard	54	21	25
Nouvelle-Écosse	52	16	32
Nouveau-Brunswick	80	8	13
Nord	88	3	9
Sud-Est	84	7	9
Reste du Nouveau-Brunswick	56	18	26
Centres urbains/hors des centres urbains			
Centres urbains	68	13	19
Hors des centres urbains	78	6	16
Proportion de la population de langue française dans la municipalité¹			
Moins de 20 %	48	19	33
De 20 % à 49 %	75	12	13
50 % ou plus	90	2	8
Langue parlée à la maison par les parents			
Français parlé le plus souvent à la maison ²	92	2	6
Français parlé régulièrement à la maison ³	61	21	19
Aucun des parents ne parle français à la maison	29	26	45
Scolarité primaire et secondaire des parents			
Programme régulier dans une école de langue française ⁴	77	9	14
Programme d'immersion en français seulement ⁵	28	35	37
Aucune scolarité en français	38	11	51

1. Selon la première langue officielle parlée, sans répartition de la catégorie « français et anglais ».

2. Inclut les enfants dont au moins un parent parle français le plus souvent à la maison.

3. Inclut les enfants dont au moins un parent parle français à la maison sur une base régulière comme langue secondaire, mais dont aucun parent ne parle français le plus souvent à la maison.

4. Inclut les enfants dont au moins un parent a fréquenté une école primaire ou secondaire de langue française au Canada.

5. Inclut les enfants dont au moins un parent a participé à un programme d'immersion en français, mais dont aucun parent n'a fréquenté une école primaire ou secondaire de langue française au Canada.

Note : Porte sur les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et dont l'admissibilité à l'instruction en français repose sur la langue maternelle ou la scolarité des parents.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021. Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement, 2022.

La fréquentation des écoles de langue française variait également selon les caractéristiques linguistiques des parents : 92 % des enfants admissibles à l'instruction en français, dont au moins un des parents parlait français le plus souvent à la maison, avaient fréquenté une école de langue française, comparativement à 29 % de ceux dont aucun des parents ne parlait français à la maison. Par ailleurs, 77 % avaient fréquenté une

école francophone lorsqu'au moins un de leur parent avait lui-même fréquenté une école de langue française dans son enfance. Cette proportion était plus faible parmi les enfants dont aucun parent n'avait été scolarisé en français (38 %). Parmi les enfants dont la scolarité en français des parents a été réalisée dans le cadre d'un programme d'immersion, plus du tiers (35 %) a à son tour été scolarisé dans un tel programme.

La fréquentation des écoles de langue française varie en fonction de la langue d'enseignement de l'école la plus proche du domicile familial

La fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à l'instruction en français variait également en fonction de la langue d'enseignement de l'école primaire la plus proche du domicile familial. Lorsque cette école était

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

de langue anglaise, la fréquentation variait aussi en fonction de la distance entre le domicile familial et l'école primaire francophone la plus proche.

Parmi les enfants pour qui l'école primaire francophone était la plus proche, 89 % avaient fréquenté une telle école (graphique 2). Cette proportion variait peu selon la distance à laquelle se trouvait l'école de langue française la plus proche. En revanche, la proportion d'enfants ayant fréquenté une école francophone était nettement plus faible lorsque l'école primaire la plus proche du domicile était anglophone (56 %). De plus, cette même proportion diminuait lorsque la distance entre le domicile de l'enfant et l'école primaire francophone la plus proche augmentait. Par exemple, elle s'établissait à 69 % lorsque l'école primaire francophone la plus proche était située à moins de 2 km

du domicile de l'enfant, et à 44 % lorsque celle-ci était située à 10 km ou plus du domicile.

Certains parents peuvent choisir de s'installer dans un quartier ou une localité en raison de la présence d'une école primaire qu'ils souhaitent que leur enfant fréquente, résidant de fait à une plus faible distance de cette école. Toutefois, l'effet exercé par la langue d'enseignement de l'école la plus proche du domicile familial demeure important, et ce peu importe la distance respective à laquelle se trouvent les écoles primaires francophones et anglophones.

Par exemple, 87 % des enfants avaient fréquenté une école de langue française lorsque l'école primaire francophone était située à moins de 2 km du domicile familial et que de cette école était également la plus proche. Lorsque l'école primaire francophone était à moins de 2 km du domicile

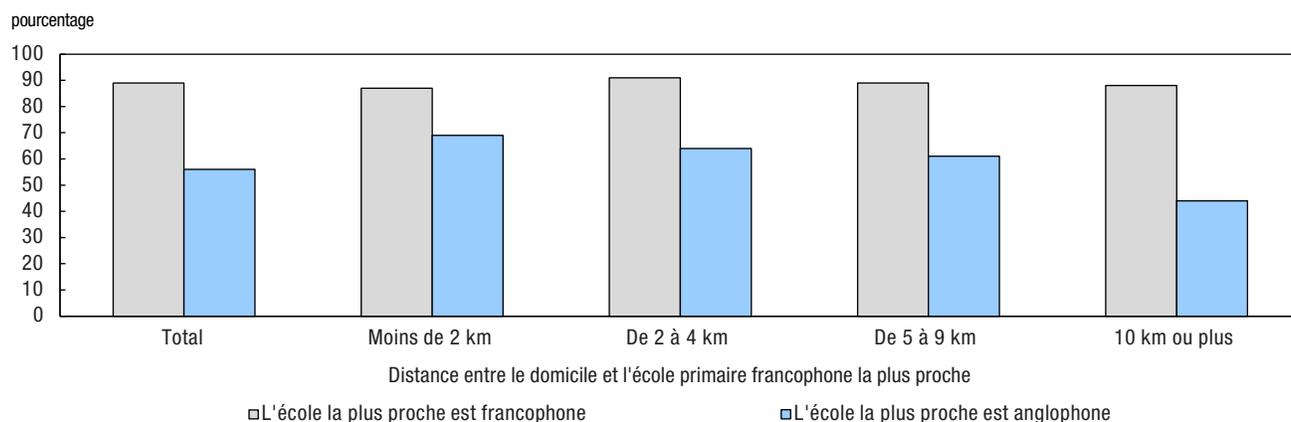
familial mais qu'une autre école primaire – celle-ci anglophone – était située encore plus proche, la proportion d'enfants qui avaient fréquenté une école de langue française diminuait significativement et s'établissait à 69 %. Ces résultats reflètent l'importance de l'attrait exercé par l'école située la plus proche du domicile familial, même lorsque différentes écoles, offrant différents programmes, sont situées à proximité.

Les caractéristiques linguistiques des parents sont celles qui ont le plus d'influence sur la probabilité de fréquenter une école de langue française

Les résultats précédents montrent que la proportion des enfants admissibles à l'instruction en français dont le domicile est situé à proximité d'une école francophone variait d'une région

Graphique 2

Pourcentage des enfants admissibles à l'instruction en français ayant fréquenté une école de langue française, selon la distance de l'école primaire francophone la plus proche et le fait que l'école la plus proche soit de langue française ou non, provinces maritimes, 2021



Note : Porte sur les enfants en âge de fréquenter l'école primaire dont l'admissibilité à l'instruction en français repose sur la langue maternelle ou la scolarité des parents.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021. Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement, 2022.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

ou d'un centre urbain à l'autre. De même, les enfants ayant au moins un parent qui parlait français le plus souvent à la maison, ou ayant lui-même fréquenté une école francophone dans son enfance, étaient proportionnellement plus nombreux à vivre à proximité d'une école primaire francophone. Enfin, les résultats montrent également que la fréquentation des écoles de langue française variait selon la langue d'enseignement de l'école primaire située la plus proche et selon la distance à laquelle se trouve l'école primaire francophone la plus proche du domicile familial.

Une analyse multivariée a permis d'examiner la contribution spécifique de chacun de ces facteurs, et ce afin de déterminer ceux qui sont significativement associés à la probabilité qu'un enfant admissible à l'instruction en français ait fréquenté une école francophone. Une analyse séparée est présentée pour les provinces maritimes dans leur ensemble, pour le Nouveau-Brunswick, de même que pour la combinaison de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Le regroupement de ces deux provinces, où le nombre et la proportion d'enfants admissibles à l'instruction en français sont plus faibles, permet de marquer un contraste avec la situation au Nouveau-Brunswick, où cette même proportion est la plus élevée parmi toutes les provinces et territoires du Canada.

Les résultats de l'analyse multivariée confirment qu'en tenant compte de l'ensemble des facteurs, soit ceux relatifs à la proximité des écoles, au lieu de résidence des familles et aux caractéristiques linguistiques des parents, les enfants résidant plus près d'une école primaire

francophone (70 %) étaient plus susceptibles de fréquenter une école de langue française que ceux résidant plus près d'une école anglophone (56 %) (tableau 3). La distance entre le domicile familial et l'école primaire francophone la plus proche demeure un facteur explicatif important, toutefois seulement lorsque l'école était située à plus de 10 km du domicile familial, les enfants résidant à cette distance d'une école primaire francophone (78 %) étant toujours moins susceptibles de fréquenter une école francophone que ceux pour qui une telle école était située à moins de 2 km (83 %).

La province de résidence et la proportion de la population de langue française dans la municipalité où réside l'enfant demeurent des facteurs explicatifs importants de la fréquentation des écoles de langue française. Toutefois, contrairement à ce montrent les résultats de l'analyse descriptive, les enfants de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse étaient plus susceptibles d'avoir fréquenté une école de langue française (86 %) que les enfants résidant au Nouveau-Brunswick (80 %) à caractéristiques égales. Les enfants demeuraient néanmoins plus susceptibles d'avoir fréquenté une école francophone dans les municipalités où la population de langue française représentait au moins la moitié de la population (59 %) que dans celles où la population francophone représentait moins de 20 % (48 %).

Par ailleurs, l'association entre le type de milieu (urbain/rural) et la fréquentation d'une école de langue française change lorsqu'on tient compte de l'ensemble des facteurs. Au Nouveau-Brunswick, les enfants admissibles à l'instruction en français

étaient significativement plus susceptibles d'avoir fréquenté une école de langue française lorsqu'ils résidaient dans un centre urbain que lorsqu'ils résidaient hors des centres urbains. Cette association n'était toutefois pas significative à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Ces résultats marquent aussi un contraste avec ceux du Recensement de 2021 qui portaient sur l'ensemble des enfants d'âge scolaire au Canada hors Québec, lesquels montraient qu'une plus faible proportion d'enfants admissibles à l'instruction en français avaient fréquenté une école de langue française en milieu urbain²¹. Davantage de recherche serait donc nécessaire afin de mieux comprendre comment la relation entre la ruralité/l'urbanité et les choix scolaires varie d'une région à l'autre et d'une province à l'autre.

Enfin, lorsqu'on tient compte de l'ensemble des facteurs les caractéristiques linguistiques des parents semblent jouer un rôle central par rapport à la probabilité de fréquenter une école de langue française dans les provinces maritimes. En effet, les enfants admissibles à l'instruction en français dont les parents parlaient en français le plus souvent à la maison (89 %) étaient trois fois plus susceptibles de fréquenter une école francophone que ceux dont aucun des parents ne parlait en français à la maison (29 %). De même, les enfants dont au moins un parent avait lui-même été scolarisé dans une école de langue française dans son enfance (77 %) étaient nettement plus susceptibles de fréquenter une école de langue française que ceux dont ce n'était pas le cas (35 %).

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Tableau 3

Probabilités prédites relatives à la fréquentation d'une école de langue française, enfants admissibles à l'instruction en français, provinces maritimes, 2021

Caractéristiques	Provinces maritimes	Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse, combiné	Nouveau-Brunswick
	probabilité prédite		
École primaire la plus proche du domicile			
Anglophone (ref.)	0,56	0,45	0,63
Francophone	0,70*	0,64*	0,72*
Distance du domicile par rapport à l'école primaire francophone la plus proche			
Moins de 2 km (ref.)	0,83	0,70	0,84
De 2 à 4 km	0,85*	0,72	0,85
De 5 à 9 km	0,85*	0,70	0,85
10 km ou plus	0,78*	0,58*	0,81*
Province			
Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse, combiné	0,86*
Nouveau-Brunswick (ref.)	0,80
Centres urbains/hors des centres urbains			
Centres urbains	0,81*	0,57	0,90*
Hors des centres urbains (ref.)	0,78	0,56	0,85
Population de langue française dans la municipalité¹			
Moins de 20 % (ref.)	0,48	0,46	0,51
De 20 % à 49 %	0,57*	0,69*	0,53
50 % ou plus	0,59*	0,66*	0,64*
Langue parlée à la maison par les parents			
Français parlé le plus souvent à la maison ²	0,89*	0,85*	0,91*
Français parlé régulièrement à la maison ³	0,62*	0,65*	0,58*
Aucun des parents ne parle français à la maison (ref.)	0,29	0,31	0,26
Scolarité primaire et secondaire des parents			
Programme régulier dans une école de langue française ⁴	0,77*	0,54*	0,86*
Aucune scolarité en français ou programme d'immersion en français seulement (ref.)	0,35	0,35	0,34

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (ref.) ($p < 0,05$)

1. Selon la première langue officielle parlée, sans répartition de la catégorie « français et anglais ».

2. Inclut les enfants dont au moins un parent parle français le plus souvent à la maison.

3. Inclut les enfants dont au moins un parent parle français à la maison sur une base régulière comme langue secondaire, mais dont aucun parent ne parle français le plus souvent à la maison.

4. Inclut les enfants dont au moins un parent a fréquenté une école primaire ou secondaire de langue française au Canada.

Note : Porte sur les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et dont l'admissibilité à l'instruction en français repose sur la langue maternelle ou la scolarité des parents.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021. Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement, 2022.

Conclusion

Les résultats du Recensement de 2021 portant sur la fréquentation des écoles de la minorité par les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire de leur province ou de leur territoire montraient que les taux de fréquentation diminuaient plus ces écoles étaient éloignées.

En examinant le cas des enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans les provinces maritimes, la présente étude permet de

confirmer l'existence d'un lien entre la proximité relative des écoles primaires francophone et anglophone et la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à l'instruction en français. Même lorsqu'une école primaire francophone est située à une faible distance du domicile familial, l'enfant est moins susceptible de fréquenter une école francophone si une école primaire anglophone est plus proche du domicile familial. La distance jouait également un rôle

au-delà de 10 km, les enfants qui résidaient à cette distance de l'école primaire francophone la plus proche étant moins susceptibles d'avoir fréquenté une telle école que ceux qui résidaient plus près d'une école de langue française. Ceci témoigne de l'importance de l'emplacement des établissements par rapport à la fréquentation scolaire : les écoles situées plus proches exercent un attrait plus important, ce qui peut se répercuter sur la

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

langue d'instruction de l'enfant, ou encore possiblement sur les choix résidentiels des familles.

Enfin, cette étude a montré que les caractéristiques linguistiques des parents sont très fortement associées à la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à l'instruction en français. Ces résultats viennent s'ajouter à ceux d'autres études qui avaient précédemment fait état de liens entre la transmission intergénérationnelle de la langue²², la composition linguistique des familles²³ et la fréquentation des écoles de langue française en contexte minoritaire. Cela témoigne d'une certaine reproduction linguistique dans les communautés de langue française en situation minoritaire ; les enfants dont les parents parlent français à la maison ou dont les parents ont eux-mêmes fréquenté une école de langue française dans leur enfance étant plus susceptibles de fréquenter une telle école à leur tour. Cette reproduction linguistique se reflète

également dans le fait que les enfants résidant dans des localités où l'on retrouvait une plus forte proportion de francophones étaient plus susceptibles d'avoir fréquenté une école francophone.

La question des choix scolaires est complexe, et de nombreux facteurs peuvent guider les choix que font les parents en ce qui concerne la scolarité de leur enfant. Les résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022 permettront d'examiner plus en profondeur cette question. Par exemple, l'Enquête permettra d'obtenir plus de renseignements sur les motifs ayant guidé le choix d'une école par les parents d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire de leur province, de même que sur les intentions des parents d'enfants n'ayant pas encore entamé leur scolarité.

Les résultats du Recensement de 2021 sur la scolarisation dans une langue officielle minoritaire

permettent de répondre à plusieurs besoins liés à la planification des services scolaires dans la langue minoritaire et ce, partout au Canada. Par exemple, de nouvelles analyses pourront être élaborées sur le choix de l'enseignement en français – qu'il s'agisse d'un programme régulier ou d'immersion – parmi les enfants qui ne sont pas admissibles à l'instruction en français en raison de la scolarité ou de la langue maternelle de leurs parents. De plus, lorsque davantage de renseignements sur les coordonnées géographiques et l'offre de programmes des écoles du Canada²⁴ seront répertoriés, de futures analyses pourront également examiner la relation entre la distance des écoles primaires – et secondaires – et la fréquentation de celles-ci dans d'autres régions du pays²⁵, toujours dans le but d'améliorer les services aux Canadiens.

Étienne Lemyre est analyste au Centre de démographie à Statistique Canada.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Les renseignements sur les enfants admissibles et leurs parents proviennent du questionnaire abrégé du Recensement de la population de 2021 et portent sur les personnes dans les ménages privés dans les logements privés occupés. L'emplacement des écoles primaires et leur langue d'enseignement ont été déterminés à partir de la [Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement](#) (2022) de Statistique Canada. Cette base de données fournit des renseignements portant sur la langue de l'administration scolaire dont relève chaque école publique.

Population cible

Cette étude porte sur les enfants admissibles à l'instruction dans une langue officielle minoritaire qui étaient en âge de fréquenter la maternelle ou l'école primaire (élémentaire). Il s'agit des enfants âgés de 5 à 11 ans au 31 décembre 2020 (nés entre 2009 et 2015) à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, en âge d'être en maternelle jusqu'en sixième année. Au Nouveau-Brunswick, il s'agit des enfants âgés de 5 à 10 ans au 31 décembre 2020 (nés entre 2010 et 2015), en âge d'être en maternelle jusqu'en cinquième année. Dans cette province, l'école élémentaire n'est pas de la même durée dans les systèmes scolaires francophone et anglophone. Cette étude porte donc sur les enfants néo-brunswickois considérés en âge de fréquenter l'école primaire dans les deux réseaux.

Au total, le nombre d'enfants admissibles en raison d'au moins un critère relatif à la langue maternelle ou la scolarité des parents, en âge de fréquenter l'école primaire et qui vivaient avec au moins un de leurs parents lors du Recensement de 2021 était de 20 175 dans les provinces maritimes, dont 740 à l'Île-du-Prince-Édouard, 4 515 en Nouvelle-Écosse et 14 925 au Nouveau-Brunswick. Puisque cette étude examine le lien entre les caractéristiques parentales et la fréquentation des enfants admissibles, les enfants admissibles qui ne vivaient pas avec au moins un de leur parent lors du recensement (375 enfants) et les enfants qui vivaient avec au moins un de leur parent, mais dont l'admissibilité ne reposait pas sur la langue maternelle ou la scolarité des parents (4 585 enfants), ne sont pas compris dans les résultats²⁶, entre autres en raison de la dynamique différente en ce qui concerne le choix de l'enseignement en français pour ces enfants.

Méthodes

La fréquentation est le pourcentage d'enfants admissibles d'âge scolaire qui fréquentaient ou avaient fréquenté, au Canada, une école de langue française pendant au moins une année entre le moment où ils ont atteint l'âge de fréquenter l'école primaire et la collecte des données du Recensement de 2021.

Les distances entre le lieu de résidence des enfants admissibles et les écoles les plus près correspondent à la distance entre le point milieu (centroïde) du pâté de maisons (îlot de diffusion) où réside l'enfant et les coordonnées exactes des écoles publiques les plus proches. Ces distances ont été calculées à partir d'un logiciel SIG et ont été obtenues en suivant le réseau routier, à partir du [Fichier du réseau routier](#) de Statistique Canada. Les

enfants dont le lieu de résidence n'est pas connecté par la route à la fois à une école primaire francophone ou anglophone (par exemple, sur une île qui n'est pas reliée par un pont au reste de la province) ne sont pas inclus dans l'étude (50 enfants).

Cette étude comprend une analyse multivariée examinant l'effet de facteurs relatifs à la proximité des écoles, aux caractéristiques du lieu de résidence et aux caractéristiques linguistiques des parents sur la probabilité qu'un enfant admissible à l'instruction en français ait fréquenté une école de langue française. Cette analyse a été réalisée au moyen d'une régression logistique binomiale, laquelle a permis de déterminer, pour chaque facteur, la probabilité prédite qu'un enfant ait fréquenté une école de langue française par rapport à une catégorie de référence. Un enfant possédant un critère donné pour lequel la probabilité prédite est supérieure à la catégorie de référence est plus susceptible d'avoir fréquenté une école de langue française, alors qu'il est moins susceptible d'avoir fréquenté une telle école si cette probabilité prédite est inférieure à la catégorie de référence.

Limites de l'étude

Cette étude comporte certaines limites. Par exemple, on dispose uniquement de renseignements sur le ou les parents avec qui vivait l'enfant lors du recensement. Il est possible qu'un autre parent ou une autre personne ne vivant pas avec l'enfant lors du recensement ait pu jouer un rôle dans les choix scolaires.

De plus, cette étude ne tient pas compte des limites des administrations scolaires et des bassins scolaires. Par exemple, l'école située la plus proche du domicile d'un enfant n'est pas forcément celle à laquelle l'enfant serait assigné par l'administration scolaire.

Cette étude repose sur le lieu de résidence au moment du recensement, mais sur la fréquentation scolaire à tout moment dans la vie de l'enfant. La fréquentation d'une école de langue française peut donc être actuelle au moment du recensement ou antérieure au recensement. Une limite de cette étude est donc la possibilité que la famille de l'enfant admissible ait déménagé récemment. Cela aurait pu avoir pour résultat que la famille s'éloigne ou se rapproche d'une école de langue française au cours de la scolarité primaire de l'enfant admissible, ou que la déclaration de fréquentation de l'école de langue française se rapporte à une école située dans une autre région ou une autre province ou territoire, avant le déménagement.

Des résultats provenant du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 indiquent que parmi les enfants de la population cible qui résidaient dans les provinces maritimes en 2021, 91 % résidaient à la même adresse 1 an avant le recensement, 5 % résidaient à une autre adresse dans la même municipalité et 4 % résidaient à l'extérieur de cette municipalité. Parmi les enfants âgés de 10 ans au 31 décembre 2020, 65 % résidaient à la même adresse 5 ans auparavant, 14 % résidaient à une autre adresse dans la même municipalité et 22 % résidaient à l'extérieur de cette municipalité. Ces déménagements d'enfants admissibles à l'instruction en français peuvent entre autres avoir eu pour résultat d'accroître la proportion d'enfants ayant fréquenté une école de langue

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

française dans certains secteurs, puisque la déclaration de fréquentation se rapporte à une école fréquentée dans une autre localité, avant le déménagement. Par ailleurs, bien que certaines familles aient pu déménager afin de se rapprocher d'une école donnée, plusieurs autres facteurs peuvent guider les choix résidentiels d'une famille, dont la proximité d'un emploi, ou la disponibilité, la taille ou le coût des logements.

Enfin, la distance entre le pôle de maisons et l'école la plus près obtenue en suivant le réseau routier ne correspond pas nécessairement au chemin le plus court considérant les limites de vitesse, les possibles restrictions d'accès et le mode de transport utilisé pour se rendre à l'école. L'analyse fondée sur le réseau routier a toutefois l'avantage de mieux représenter la distance à parcourir par les enfants que la méthode à vol d'oiseau, laquelle ne tient pas compte du réseau routier ou de

la topographie, comme par exemple, la présence de montagnes, d'un lac ou de cours d'eau qui ne sont pas franchissables par la route. Ainsi, les distances obtenues avec la méthode fondée sur le réseau routier sont généralement un peu plus longues que celles obtenues avec la méthode à vol d'oiseau. Par exemple, dans cette étude, la distance moyenne entre le domicile des enfants admissibles à l'instruction en français et l'école primaire francophone la plus proche était de 9,3 km selon la méthode utilisant le réseau routier, et de 6,8 km selon la méthode à vol d'oiseau. L'utilisation d'une méthode ou de l'autre afin d'examiner les facteurs associés à la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles donnait toutefois des résultats généralement similaires.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Notes

1. Une école primaire dans le cas des parents, ou une école primaire ou secondaire dans le cas des frères, des soeurs ou de l'enfant lui-même.
2. Sans tenir compte du critère de citoyenneté canadienne des parents. Davantage de renseignements sur l'effet de l'inclusion de ce critère sur le compte d'enfants admissibles seront disponibles prochainement lors de la diffusion de tableaux de données sur le sujet.
3. Statistique Canada (2022).
4. C'est-à-dire les écoles de langue anglaise, lesquelles offrent un programme régulier de langue anglaise et/ou un programme d'immersion en français.
5. Burgess et coll. (2015).
6. Corbeil, Grenier et Lafrenière (2007).
7. Mandic et coll. (2023).
8. He et Giuliano (2017).
9. Mandic et coll. (2017).
10. Corbeil, Grenier et Lafrenière (2007).
11. La dynamique des choix scolaires est différente à certains égards au primaire et au secondaire, entre autres puisque l'enfant joue un rôle plus important dans le choix d'une école secondaire que d'une école primaire. De plus, les écoles primaires sont généralement plus nombreuses et réparties sur les territoires que ne le sont les écoles secondaires.
12. Enfants en âge de fréquenter l'école primaire dont l'admissibilité à l'instruction en français repose sur au moins un critère relatif à la scolarité ou la langue maternelle de ses parents.
13. La région du « Nord » du Nouveau-Brunswick correspond aux divisions de recensement de Gloucester, du Madawaska, de Restigouche et de Victoria.
14. La région du « Sud-Est » du Nouveau-Brunswick correspond aux divisions de recensement de Kent et de Westmorland.
15. C'est-à-dire les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement.
16. C'est-à-dire les subdivisions de recensement.
17. Selon la première langue officielle parlée, sans répartition de la catégorie « français et anglais ».
18. Les nombres d'écoles primaires présentés dans cette étude ont été obtenus à partir de Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement de 2022. Ces nombres peuvent différer de ceux provenant d'autres sources, d'une part puisqu'ils excluent les nouvelles écoles ouvertes après la dernière mise à jour de la base de données, et d'autre part puisque chaque pavillon est considéré une école distincte dans le cas des écoles primaires regroupant différents pavillons situés à différentes adresses.
19. C'est-à-dire les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement.
20. En raison de la scolarité ou de la langue maternelle de ses parents.
21. Statistique Canada (2022).
22. Statistique Canada (2022).
23. Corbeil, Grenier et Lafrenière (2007).
24. Qu'elles soient publiques ou non.
25. Incluant des analyses de la fréquentation des écoles de langue anglaise au Québec en fonction de la proximité de celles-ci.
26. Il s'agit, par exemple, d'enfants dont l'admissibilité repose sur leur propre fréquentation d'une école de la minorité. La totalité des enfants admissibles à l'instruction en français dans cette situation ont fréquenté une école de langue française au Canada.

L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Documents consultés

Burgess, Simon et. coll. 2015. « [What Parents Want: School Preferences and School Choice](#) », *The Economic Journal*, 125(587).

Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Lafrenière, Sylvie. 2007. « [Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle](#) », Composante du produit n°. 91-548-X au catalogue de Statistique Canada.

He, Sylvia et Giuliano, Genevieve. 2017. « [School choice: understanding the trade-off between travel distance and school quality](#) », *Transportation*, 45(5).

Mandic, Sandra et. coll. 2023. « [School choice, distance to school and travel to school patterns among adolescents](#) », *Journal of Transport and Health*, 33.

Mandic, Sandra et. coll. 2017. « [Enrolling in the Closest School or Not? Implications of school choice decisions for active transport to school](#) », *Journal of Transport and Health*, 5.

Statistique Canada. 2022. « [897 000 enfants sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada](#) », *Le Quotidien*, composante du produit n°. 32 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.